Zeitschrift: Revue historique vaudoise

Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

Band: 86 (1978)

Quellentext: Frédéric-César Laharpe, Benjamin Constant et Mme de Staël face à la

Suisse (1797-1814)

Autor: Bonaparte / Constant, B. de

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Frédéric-César Laharpe, Benjamin Constant et M^{me} de Staël face à la Suisse (1797-1814).

Marie-Claude Jequier

Benjamin Constant et M^{me} de Staël sont si connus qu'il semble inutile de revenir une nouvelle fois sur eux; mais F.-C. Laharpe l'est beaucoup moins¹, en tout cas en dehors des frontières de la Suisse. Pourtant une comparaison entre eux est intéressante à plus d'un titre et je ne suis pas la première à la tenter²: Suisses tous trois, avec tout ce que cela pouvait signifier à la fin du XVIIIe siècle de cosmopolitisme et d'internationalisme, ils adoptèrent face aux événements des années révolutionnaires en Suisse une attitude fort différente, que nous allons essayer d'analyser d'un peu plus près. Et même si Benjamin Constant et Germaine de Staël n'aimèrent pas le révolutionnaire Laharpe, même si celui-ci eut pour eux des mots très durs — la qualifiant elle d'«infernale gueuse»3, le traitant lui de «grand démocrate en France, bon aristocrate en Suisse»⁴ — l'année 1814 les trouvera réconciliés; Kohler a déjà écrit des pages à ce sujet et il a eu des phrases lyriques pour parler du vieillard à cheveux blancs, l'«âpre conspirateur», en visite à Coppet. Sous la Restauration, Constant et Laharpe (Mme de Staël étant morte) se retrouveront tous deux dans l'opposition au nom d'un libéralisme auquel ils croyaient intensément.

¹ Cette lacune sera bientôt comblée: grâce au Fonds national suisse de la recherche scientifique et avec l'aide de l'Etat de Vaud, une édition de sa correspondance, sous la direction du professeur Jean-Charles Biaudet, est actuellement en préparation.

² Ernest Chuard, Benjamin Constant et F.-C. de La Harpe, dans Revue historique vaudoise (abr. RHV) 1932, p. 309-315. Louis Mogeon, Laharpe et Benjamin Constant, dans Gazette de Lausanne, 22 avril 1931, p. 1.

³ Dans une lettre du 10 nivôse an 6 [30 décembre 1797] à son ami le peintre Brun. Voir C. Fontaine-Borgel, Louis-Auguste Brun, Genève 1881, p. 28.

⁴ Mémoires de Frédéric-César Laharpe..., publ. par Jakob Vogel, dans Schweizergeschichtliche Studien, Bern 1864, p. 92.

C'est dire que, même s'ils ne luttèrent pas côte à côte, leurs chemins se croisèrent si fréquemment qu'on ne peut manquer de s'étonner que leur attitude face à leur pays ait été si différente. Commençons tout d'abord par préciser que sur un point au moins il n'est aucune comparaison possible: M^{me} de Staël et Benjamin Constant sont des écrivains remarquables et célèbres, Laharpe n'eut jamais ni talent, ni prétention littéraires; ses écrits furent des armes de combat, celles d'un homme d'action, passionné, un peu trop entier peut-être, pour qui la théorie, une fois l'action engagée (au nom de principes auxquels il croyait), passait au second plan. Aussi joua-t-il un rôle très important dans l'histoire de son pays et fut-il l'un des moteurs qui firent s'écrouler l'édifice vermoulu de l'ancienne Confédération.

Né en 1754, c'est-à-dire qu'il est de treize ans plus âgé que Constant, d'une famille de petite noblesse provinciale, Laharpe a reçu de son père une éducation très soignée et quelque peu «orientée»: orientée vers un idéal de liberté, de respect des lois, de rigueur morale, à l'instar des anciennes républiques grecque et romaine (en tout cas telles qu'on les voyait à son époque). Au séminaire de Haldenstein, dans les Grisons, qui était alors réputé pour la qualité de son enseignement et son ouverture d'esprit, à Göttingen où il obtient son doctorat en droit, à Genève où il se rend souvent avec son père, à Rolle au cours de ses conversations avec son maître et ami l'avocat Favre⁶, le jeune homme ne fait que se fortifier dans ses convictions⁷. Il est nourri de l'esprit des Lumières, plein d'idéalisme et d'illusions. Mais à peine a-t-il commencé sa carrière dans le barreau bernois qu'il se heurte aux barrières qui empêchaient à l'époque un Vaudois d'être l'égal des bourgeois de Berne. Je ne m'étendrai pas sur ce sujet, qui a déjà fait couler beaucoup d'encre et renvoie aux témoignages de l'époque, à Gibbon entre autres, si souvent cité⁸, à Monod, lui-même

⁵ Pierre Kohler, Madame de Staël et la Suisse, Lausanne 1916, p. 240 et 650.

⁶ Voir H.-E. Gaullieur, Les études de F.C. Laharpe et ses débuts au barreau (1772-1782), paru dans Etrennes nationales 1845, p. 1-92. Il est intéressant de noter à ce sujet que Gaullieur a également consacré un article, peu satisfaisant au reste, à la jeunesse de Constant: H.-E. Gaullieur, La jeunesse de Benjamin Constant (d'après de nouvelles lettres inédites), paru dans Bibliothèque universelle de Genève 1847, p. 236-267 et 344-375, article paru également dans les Etrennes nationales 1854, p. 95-138.

⁷ Voir à ce sujet l'étonnant portrait que Monod a tracé de son ami dans Jean-Charles Biaudet, *Henri Monod et la révolution vaudoise de 1798*, dans *RHV* 1973, p. 126-127.

⁸ Voir Louis Junod, *La lettre de Gibbon sur le gouvernement de Berne*, paru dans *Miscellanea Gibboniana*, Lausanne 1952, p. 108-141. (*Publ. de la Fac. des lettres*, 10).

attaché à Berne par des liens de famille⁹, à M^{me} de Charrière, qui écrivait:

Non, les habitants du Pays de Vaud ne ressemblent point aux Ilotes de Sparte; ils ressembleraient plutôt aux femmes de tous les pays, qui exclues du gouvernement, et n'étant pas même légalement les maîtresses de leur fortune ni de leur personne, ne s'en croient pas pour cela plus à plaindre, et usent de mille manières satisfaisantes de leurs talents et de leur capacité. Les habitants du Pays de Vaud, exclus de certains pouvoirs, ne le sont pas de tout pouvoir. Ils peuvent gouverner, non en souverains, mais en magistrats... Ainsi que les femmes sont exposées à souffrir quelque chose de la mauvaise humeur ou de l'impéritie d'un époux, les habitants du Pays de Vaud sont exposés à souffrir quelque chose de l'humeur hautaine ou de l'esprit borné d'un bailli; mais l'époux est à vie, le bailli n'est bailli tout au plus que six ans, et autre plus doux et plus éclairé lui succède...¹⁰

Pour Laharpe je rappellerai simplement l'anecdote la plus caractéristique et la plus connue aussi: ayant osé contredire Steiger au cours d'une conversation amicale, il se vit rappelé à l'ordre:

Que signifie cette conduite. Nous ne voulons pas de cet esprit genevois et novateur dans le Pays de Vaud. Savez-vous que vous êtes nos sujets?

Dégoûté, Laharpe quitte son pays et devient, par l'entremise de F.-M. Grimm, précepteur d'un jeune Russe, ce qui était alors très fréquent parmi les Vaudois. En 1784, Catherine II le choisit pour être le précepteur de ses deux petits-fils, Alexandre, le futur Alexandre Ier, et son frère le grand-duc Constantin. Or Catherine n'ignore rien des idées politiques de Laharpe, qui ne s'en est jamais caché et la tient très au courant de son enseignement¹¹. Mais nous savons que l'impératrice aime à flirter avec les Lumières et même lorsque, la Révolution française ayant éclaté, Laharpe prendra une position très nette à cet égard et s'attirera les foudres de LL. EE. de Berne¹², Catherine le soutiendra et lui fera confiance.

¹⁰ [Isabelle de Charrière], Réponse à l'écrit du colonel Laharpe intitulé De la neutralité de la Suisse depuis l'année 1789, s.l., 1797, p. 6 et 7.

⁹ HENRI MONOD, Souvenirs inédits, publiés par J.-C. Biaudet et L. Junod, Lausanne 1953, p. 26. (Bibliothèque historique vaudoise, 15).

¹¹ Voir les mémoires de Laharpe à Soltykov entre 1785 et 1795, dans *Correspondance F.-C. de La Harpe-Alexandre Ier* (à paraître par les soins de J.-C. Biaudet et F. Nicod).

¹² Voir Ariane Méautis, Les idées politiques de Frédéric-César de La Harpe, le projet de requête qu'il destinait à LL.EE. de Berne en 1790, dans Revue suisse d'histoire (abr. RSH), 18 (1968), p. 246-278.

Au moment donc, dans les années 1790, où Constant est chambellan du duc de Brunswick, Laharpe est à la cour de Russie, vivant dans l'intimité de la famille impériale, où il noue des liens d'amitié qui dureront jusqu'à sa mort ¹³. Tous deux, Constant et Laharpe, savent que leur carrière dans leur propre patrie est arrêtée; car bien que la famille Constant soit beaucoup plus considérable socialement que celle des Laharpe, Benjamin est néanmoins Vaudois et en tant que tel ne saurait jamais appartenir à la même classe qu'un bourgeois de Berne.

Sautons quelques années et arrivons à l'année 1795. A l'époque où Benjamin Constant rencontre celle qui va lui apporter la célébrité et le lancer à Paris, Laharpe quitte la Russie, ayant refusé d'entrer dans les vues de Catherine pour éliminer du trône son fils Paul en faveur de son petit-fils Alexandre. Laharpe s'installe à Genthod, sur territoire genevois, le territoire bernois lui étant interdit. Et tandis que Constant s'agite à Paris pour se faire naturaliser Français et entrer dans l'arène politique, Laharpe se morfond aux portes du pays de Vaud. Le 8 mai 1796, un événement survient, dont l'importance n'a jusqu'ici pas été perçue clairement: un cousin germain de Laharpe, qui de plus était son ami, Amédée Laharpe¹⁴, glorieux général de l'armée d'Italie et ami de Bonaparte, est tué à Codogno, et cette mort va déclencher une campagne qui ne s'achèvera que le 24 janvier 1798 par la proclamation de l'indépendance vaudoise. Amédée partageait entièrement les idées politiques de Frédéric-César Laharpe. Condamné à mort par les Bernois pour sa participation aux banquets de 1791, Amédée Laharpe s'est enfui. Engagé comme simple soldat dans l'armée française, il y a fait une très brillante carrière: il est général de brigade dans l'armée d'Italie, sous les ordres de Bonaparte, avec lequel il est très lié et qui l'apprécie beaucoup; le général en chef n'est pas le seul du reste à apprécier ce Vaudois bon vivant et courageux; les membres du Directoire, Barras et Letourneur particulièrement, le commissaire

¹³ Voir, dans les volumes de correspondance avec la famille impériale de Russie (à paraître, par les soins de J.-C. Biaudet et F. Nicod), non seulement sa correspondance avec Alexandre I^{er}, mais encore celles qu'il a échangées avec Nicolas I^{er}, les grands-ducs Constantin et Michel, les impératrices Marie et Elisabeth, les grandes-duchesses Marie et Catherine.

¹⁴ Amédée-Emmanuel-François Laharpe (1754-1796). Voir E. SECRETAN, Le général Amédée de la Harpe, Lausanne 1899, 152 p., et CÉCILE DELHORBE, Retouches à la biographie d'Amédée Laharpe, I, dans RHV 1959, p. 24-37, et II, dans RHV 1964, p. 105-156.

du gouvernement Saliceti, ses compagnons d'armes, Berthier et Masséna, entre autres, des représentants du peuple influents, comme Jean Debry et bien d'autres, se sont liés d'amitié avec lui. A sa mort, son fils Frédéric, que Bonaparte a pris comme aide de camp, demande au cousin de son père, Frédéric-César, d'intervenir pour obliger les Bernois à rendre aux enfants du disparu les biens confisqués en 1791, lui promettant l'appui de Bonaparte. Frédéric-César, depuis Genthod, s'adresse alors à Bonaparte, qui lui répond immédiatement:

Milan 22 prairial an 4 [10 juin 1796]

Bonaparte, général en chef de l'armée d'Italie Au colonel Laharpe à Genthod près Genève

J'ai reçu, Citoyen, votre lettre. J'écris à M. Barthélemy et au gouvernement, pour que l'on fît restituer au jeune Laharpe les biens de son père. Je verrai toujours avec grand intérêt tous les hommes qui appartiennent à mon brave camarade.

Bonaparte.15

Mais Barthélemy, l'ambassadeur français en Suisse, protège les Bernois, il n'obéit pas aux ordres du Directoire, qui le fait relancer par Delacroix, alors ministre des relations extérieures. «Le ministre me répondit avec fureur», note Barthélemy dans ses mémoires ¹⁶.

Devant la mauvaise volonté de Berne, Laharpe se rend à Paris afin d'y être plus à même d'intervenir auprès des hommes qui étaient les amis d'Amédée; en novembre 1796, il publie ses Observations relatives à la proscription du général Amédée Laharpe¹⁷ et le premier volume de l'Essai sur la Constitution du Pays de Vaud¹⁸, véritable déclaration de guerre à Berne.

Voici donc les deux Vaudois à Paris, dans une situation bien différente, il est vrai. Benjamin Constant est célèbre, sa brochure 19, sa liaison avec M^{me} de Staël, son activité politique, font de lui un homme dont on parle. Tandis que Laharpe n'est connu que parce

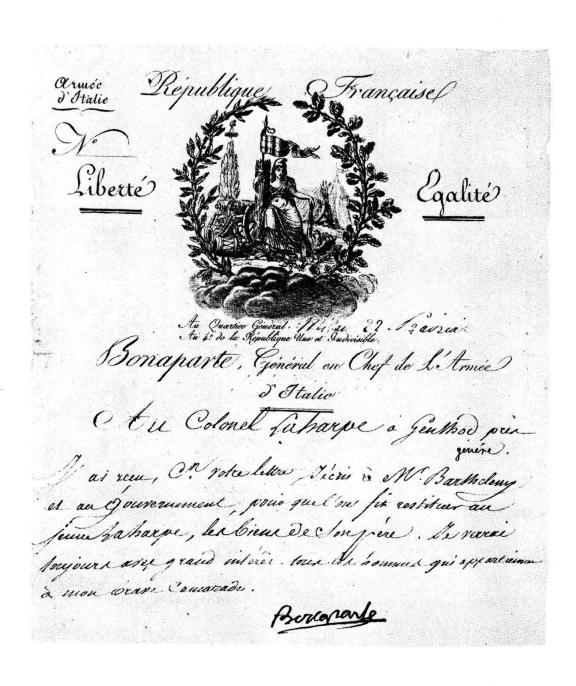
¹⁵ L'original de cette lettre se trouve aux Archives cantonales vaudoises, Fonds Laharpe. Voir illustration, p. 44.

¹⁶ Mémoires de Barthélemy, publiés par J. de Dampierre, Paris 1914, p. 160.

¹⁷ Observations relatives à la proscription du général divisionnaire Amédée Laharpe par MM. les patriciens de Berne en 1791, accompagnées de pièces justificatives. Paris le 18 brumaire an 5 [8 novembre 1796], 63 p.

¹⁸ Essai sur la constitution du Pays de Vaud. 1^{re} partie. Paris le 10 frimaire an 5 [30 novembre 1796], 292 p.

¹⁹ De la force du gouvernement actuel de la France et de la nécessité de s'y rallier, [Paris] 1796, 109 + III p.



Lettre de Bonaparte à F.-C. La Harpe.

qu'on connaît son cousin le général Laharpe. Mais Constant ne s'intéresse que très peu à la Suisse, il rêve de briller sur la scène politique parisienne et fait tout ce qu'il peut pour cela. Tandis que Laharpe va essayer d'utiliser au mieux les relations d'Amédée à Paris, d'abord en faveur des revendications de la famille, puis rapidement en faveur des aspirations politiques de ceux des Vaudois qui rêvent de secouer le joug de Berne. Il rencontre Carnot, Barras, Masséna, Berthier, il se dépense sans compter. Malheureusement pour lui, les élections du printemps 1797 font entrer nombre de royalistes dans les Conseils et puis Barthélemy au Directoire: c'est le protecteur des Bernois et Laharpe doit se taire. Mais le 18 fructidor, qui élimine Barthélemy, va donner à Laharpe sa chance. Et paradoxalement Benjamin Constant et Mme de Staël ne sont pas entièrement étrangers au coup d'Etat, pour des raisons qui n'ont rien à voir avec la Suisse d'ailleurs et dont Mme de Staël aurait certainement déploré les conséquences, si elle avait pu les prévoir. Je ne m'arrête pas au problème très controversé de la participation de Constant et de Germaine de Staël au 18 fructidor; je crois qu'on peut admettre sans trop se tromper qu'ils y ont été impliqués, et qu'en tout cas ils lui étaient favorables 20.

Le 18 fructidor a fait entrer au Directoire, à la place de Barthélemy et de Carnot, Merlin de Douai et François de Neufchâteau. Merlin est un ami de Jean Debry²¹, lequel était très lié avec Amédée Laharpe depuis l'époque où, commissaire dans le Midi, Debry logeait chez Antoine Polier, à Avignon, cousin germain de la mère d'Amédée. Par l'entremise de Debry, F.-C. Laharpe va donc bénéficier d'une entrée très directe au Directoire, ce qui explique que le 11 septembre déjà, une semaine après le coup d'Etat, il puisse remettre aux directeurs un mémoire demandant l'intervention de la France en Suisse²². D'autre part, Laharpe s'est également lié avec un autre ami d'Amédée, le banquier Guillaume Van Berchem, lui aussi un ami de Bonaparte et dont la belle-sœur est la femme de Poultier, le rédacteur de

²¹ Jean Debry (1760-1834), homme politique français, qui joua un rôle important de 1789 à 1799. Sous l'Empire il fut préfet du Doubs. Voir Léonce PINGAUD,

Jean Debry, Paris 1909, 398 p.

²⁰ HENRI GUILLEMIN, Benjamin Constant muscadin, Paris 1958, 299 p. Ouvrage partial, mais qui a l'avantage de donner ses sources. Voir également le discours de Constant au lendemain du 18 fructidor: Discours prononcé au Cercle constitutionnel pour la plantation de l'arbre de la liberté le 30 fructidor an 5. Paris, s.d., 27 p.

²² Archives nationales, Paris (abr. AN Paris), AF III, 81, 337, pièce 37. Voir P. VAUCHER dans Anzeiger f. Schweizer Geschichte, 1892, p. 347-353.

l'Ami des Lois, organe officieux du Directoire. Voici donc Laharpe en possession d'un organe de presse et d'une entrée au Directoire. La campagne s'intensifie; brochures, articles, la liste en est trop longue. D'autant que les événements se précipitent: la Valteline, le passage de Bonaparte par la Suisse, Rastadt, l'arrivée de Bonaparte à Paris. Bonaparte, dont les vues vont dans le même sens que celles de Laharpe, pour d'autres raisons, bien sûr, et qui va pousser le Directoire à révolutionner la Suisse.

Je ne rappellerai pas les interventions désespérées que fit M^{me} de Staël, auprès de Bonaparte et de Barras entre autres, pour empêcher l'intervention française en Suisse et la révolution. Kohler en a parlé²³. Les dés étaient pipés et elle n'avait aucune chance. Barras lui-même, sur lequel elle comptait beaucoup, ne l'aida pas. Lorsque Laharpe, le 20 novembre 1797, demande, par l'entremise de Debry, une audience à Barras, ce dernier le reçoit et il ne s'opposera jamais à l'intervention en Suisse. Reubell, nous le savons, n'aimait pas M^{me} de Staël ni les Bernois, et il désirait révolutionner la Suisse depuis longtemps²⁴. Larevellière-Lépeaux, dans ses Mémoires²⁵, témoigne d'une grande estime pour Laharpe et réfute les idées que M^{me} de Staël émet sur la Suisse dans son ouvrage posthume Considérations sur la Révolution française²⁶:

Cette note m'a été adressée par une personne dont l'exactitude et les lumières méritent une entière confiance de la part du public. Je la transcris en entier parce qu'elle prouve d'abord à quel point Madame de Staël, née Suisse, et à qui il était si facile de connaître la vérité, a été entraînée par ses préventions... L'auteur de la note est un personnage dont le nom devra passer à la postérité parmi ceux des plus illustres citoyens de ce siècle; un homme pour lequel je suis pénétré d'une profonde estime et d'une affection sincère, sentiments sur la réciprocité desquels je crois pouvoir compter de sa part. On se doute bien que je veux parler ici du général Laharpe, instituteur de l'empereur de Russie Alexandre Ier, et citoyen du canton de Vaud.²⁷

Quant à Bonaparte, il est établi qu'il cherchait à s'assurer le passage des Alpes dès 1796. Et s'il écoute Mme de Staël, ainsi qu'elle le

²³ P. Kohler, op. cit., p. 233-242.

²⁴ JEAN-RENÉ SURATTEAU, Les «anecdotes» inédites de Reubell sur la Révolution en Suisse, dans RSH 1967, p. 533-548.

Mémoires de Larevellière-Lépeaux, publiés par son fils, Paris 1895, II, p. 199-237.
 GERMAINE DE STAËL, Considérations sur les principaux événements de la Révolution

française. Paris 1818. 3 vol. Son opinion sur les événements de Suisse se trouve dans le vol. II, p. 205-218.

²⁷ Mémoires de Larevellière..., p. 204-205.

raconte elle-même dans les *Considérations*, elle ignore, et il se garde bien de lui dire, qu'il a déjà eu une entrevue avec Ochs et Reubell, ainsi que Laharpe²⁸, et que le plan de l'intervention en Suisse a été discuté dans ses moindres détails dès le 8 décembre. Poussé par Bonaparte et Ochs, Laharpe remet, le 9 décembre, sa fameuse pétition au Directoire²⁹. Cette pétition est renvoyée au ministre des relations extérieures Talleyrand, pour un prompt rapport, et c'est là peut-être le seul appui dont M^{me} de Staël ait bénéficié, puisque Talleyrand, son obligé pour les raisons que l'on sait³⁰, commence par faire un rapport négatif, mettant en doute la validité des arguments juridiques sur lesquels se base Laharpe; puis, devant les ordres précis du Directoire, il finit par faire un rapport positif, à l'origine du fameux arrêté du 28 décembre 1797.

Avant d'analyser l'attitude de Constant dans les mêmes circonstances, arrêtons-nous un instant sur les motivations de M^{me} de Staël. On peut affirmer, je pense, que sa raison principale était d'ordre financier: n'a-t-elle pas écrit: «Tout ce qu'il leur plaira excepté la suppression des droits féodaux.»³¹ Davantage en pensant à son père, d'ailleurs, dont la fortune avait subi des revers et qui se faisait beaucoup de soucis pour ses finances, que pour elle-même. Mais il n'y avait pas que cela. M^{me} de Staël n'aimait pas les changements violents. Elle avait assisté, de loin, à la Terreur et était profondément convaincue que les choses doivent changer de l'intérieur et d'en haut. Les rapports qu'elle avait avec les Bernois, pensons à Bonstetten, lui avaient fait connaître des Bernois éclairés, convaincus de la nécessité

²⁸ Dans son exemplaire personnel de l'ouvrage de M^{me} de Staël cité ci-dessus, Considérations..., Laharpe a ajouté de nombreuses notes. L'une d'elles concerne sa rencontre avec Bonaparte: «La première fois que je le vis, en 1797, dans sa petite maison de la rue Chantereine (depuis rue de la Victoire), il me frappa par la précision de ses questions et de ses réponses et par le talent de réduire aux termes les plus simples les objets de discussion. A la suite d'une conférence de deux heures, qui fut très animée, je me retirai persuadé que cet homme était appelé aux plus hautes destinées, et lui pardonnant d'avance l'ambition qui avait percé dans ses discours.» Les trois volumes en question font partie de la bibliothèque que Laharpe légua à sa mort à Lausanne (Bibl. cantonale et universitaire, abr. BCU, E 727).

²⁹ AE Paris, Corr. pol. suisse 464, fol. 232-235. Voir E. DUNANT, Le texte authentique de la pétition de F.-C. de La Harpe au Directoire, dans RHV 1897, p. 321-342.

³⁰ C'est M^{me} de Staël qui l'aida à obtenir le Ministère des relations extérieures.

³¹ G.-P.-O. D'HAUSSONVILLE, Madame de Staël et Necker, d'après leur correspondance inédite, dans Revue des Deux Mondes 1913 (2), p. 57.

de changements, des Bernois qui avaient perçu que la Révolution française avait profondément et durablement modifié les rapports sociaux. Mais le parti au pouvoir à Berne était formé de gens rigides, qui ne voulaient pas voir la réalité et qui refusèrent jusqu'au dernier moment de discuter même avec ceux des Vaudois qui leur étaient le plus attachés, comme Monod, Secretan ou d'autres, ne pouvant imaginer de dialoguer avec ceux qui étaient depuis des siècles leurs sujets. C'est leur entêtement qui provoqua en définitive la chute de Berne et permit à Bonaparte de réaliser ses ambitions. Et de cela, même Laharpe les avait avertis, par l'entremise d'un bailli clairvoyant et honnête, Georg Alexander Thormann³². Mais les Bernois furent aveugles, et, devant leur obstination, même les plus modérés finirent par se lasser.

Le cas de Benjamin Constant est plus complexe. Comme à l'époque on l'associait à M^{me} de Staël, on l'a également associé à son hostilité à la révolution suisse. Or la seule trace objective de son intervention que nous ayons est une lettre de Haller, secrétaire de la délégation bernoise qui se trouvait à Paris en automne 1797, à Frisching à Berne:

Constant est bon aussi ... Il n'a nulle liaison avec Laharpe et n'a jamais voulu entrer dans ses projets.³³

Pourtant Constant détestait les Bernois; sa propre expérience, les ennuis et le procès de son père, tout cela aurait dû le pousser dans le même sens que Laharpe. Or il note lui-même dans son *Cahier rouge*:

L'occasion de me venger de Berne s'est offerte onze ans après. Mais j'avais devant les yeux l'expérience de la France où j'avais été témoin de ce qu'est une révolution, et acteur assez impuissant dans le sens d'une liberté fondée sur la justice, et je me suis bien gardé de révolutionner la Suisse.³⁴

Je crois que la vérité, si vérité il y a, est que Constant à cette époque ne s'intéressait que médiocrement à la Suisse; il s'intéressait beaucoup plus à la France, dans laquelle il voulait absolument jouer un rôle politique. Pour faire plaisir à M^{me} de Staël, il a probablement défendu Berne, mais sans grande conviction. On lui a attribué une

³² R. SECRETAN, Laharpe, Henri Monod et le bailli Thormann à la veille de 1798, dans RSH 1953, p. 87-118.

³³ EMILE COUVREU, Frédéric-César de La Harpe et les députés bernois à Paris en novembre 1797, dans RHV 1898, p. 12.

³⁴ BENJAMIN CONSTANT, Le Cahier rouge, texte présenté et annoté par Alfred Roulin, Paris 1957, p. 164. (Bibliothèque de la Pléiade).

mauvaise brochure pro-bernoise, Etrennes d'un Habitant du Pays de Vaud à ses Concitoyens³⁵, parue le 1^{er} janvier 1798. Alfred Roulin a déjà, dans un article³⁶, dit pourquoi il trouvait cette paternité invraisemblable et à quel point la platitude de ce pamphlet n'a aucun rapport avec le style et l'éloquence de Constant. Peut-être l'a-t-il écrit sans trop y croire... A défaut de preuve, je ne trancherai pas le débat; je doute toutefois qu'on puisse y voir la main de Constant.

De toutes manières, les efforts de M^{me} de Staël et de Constant pour empêcher la révolution en Suisse étaient voués à l'échec. La détermination de Laharpe, les projets de Bonaparte et du Directoire, l'obstination des Bernois, tout cela, sans oublier les hommes qui, dans le pays de Vaud lui-même, s'agitaient depuis 1790, ces négociants protestants d'origine française si mal connus, qui ont nom Francillon, Mercier, Marcel, Penserot, Boutan, Bouet, Rouge et tant d'autres, fit s'écrouler un régime en pleine déliquescence et qu'un coup de pouce suffit à faire tomber.

Les choses s'arrangeront très bien pour Necker et sa fille à Coppet, et ni l'un ni l'autre n'auront à se plaindre du nouveau régime, bien au contraire³⁷. Pas plus que la famille Constant, qui, après un premier sentiment de peur bien compréhensible, constate que le nouveau gouvernement a décidément beaucoup de qualités. M^{me} de Staël d'ailleurs ne tarde pas à se lier avec les nouveaux dirigeants du canton de Vaud, Pidou, Secretan, Monod...³⁸. Laharpe lui-même se rendra à Coppet et se liera avec le fils de M^{me} de Staël, Auguste³⁹, ainsi qu'avec son beau-fils, le duc de Broglie⁴⁰.

³⁵ Ce pamphlet a été publié le 1^{er} janvier 1798. Sur l'exemplaire conservé à la BCU (F 1031) on peut lire de la petite écriture de Monod: «Je crois me rappeler que cette brochure fut attribuée dans le temps à Benjamin Constant.»

³⁶ Alfred Roulin, La Révolution vaudoise et les Constant-Rebecque, dans Gazette de Lausanne, 31 janvier 1948.

³⁷ Le Fonds Monod, déposé à la BCU de Lausanne, renferme onze lettres de Necker à Monod entre 1797 et 1803, qui témoignent toutes de la très bonne entente qui régnait entre les deux hommes et des bonnes relations de Necker avec le gouvernement vaudois. Il doit certainement se trouver des lettres de Monod parmi les papiers Necker; nous espérons les voir un jour.

³⁸ Voir Louis Vulliemin, Auguste Pidou, Lausanne 1860, et P. Kohler, op. cit., p. 645-659. Le Fonds Monod de la BCU contient également des lettres de M^{me} de Staël.

³⁹ Le Fonds Laharpe renferme dix lettres d'Auguste de Staël à Laharpe; les réponses doivent se trouver dans les papiers d'Auguste de Staël.

⁴⁰ Dans ses *Souvenirs* (Paris 1886, 4 vol.), le duc de Broglie trace un portrait frappant et plein d'amitié du vieux Laharpe. Voir le t. I, p. 363-364.

Benjamin, lui, se tint prudemment sur la réserve quant à ses jugements sur la révolution vaudoise⁴¹ et ne se mêla jamais de la politique du canton. Mais Laharpe fut appelé à présider les destinées de cette République helvétique une et indivisible qu'il avait contribué à établir. Elu en juin 1798 au poste de directeur en même temps que Pierre Ochs, il défendit avec ardeur et une foi inébranlable les principes qui étaient les siens. Amené rapidement à prendre conscience que la France traitait la Suisse en pays conquis et la pressurait, il mit la même ardeur à défendre l'indépendance de son pays face à la France qu'il en avait mis à défendre le pays de Vaud contre Berne. Son intransigeance finit par lasser Merlin lui-même, car le Directoire, engagé dans les guerres de la seconde coalition, eût désiré plus de souplesse et de concessions de la part du gouvernement helvétique. Or Laharpe ne cessa de protester avec violence contre les exactions des armées françaises et les ingérences des militaires dans la politique helvétique. Merlin ayant été exclu du Directoire, Laharpe tente d'intercéder auprès de Sieyès, le nouvel homme fort du Directoire, bientôt du Consulat. Or Constant était lié avec Sieyès; le 27 novembre 1799, Monod écrit à Laharpe:

J'ai toujours oublié de vous dire que Benjamin Constant est maintenant l'homme de Sieyès, il lui fait ses discours, etc.; pourvu que cet homme ne nous joue pas quelque tour.⁴²

J'ignore si Constant a réellement desservi Laharpe et le gouvernement helvétique auprès de Sieyès; d'après ses lettres à Sieyès cela ne semble pas être le cas 43. Et Sieyès était-il si influençable, après tout? En réalité, la chute de Laharpe, victime du coup d'Etat du 7 janvier 1800, tient à d'autres facteurs, que je n'analyserai pas ici. Tout ce que l'on peut dire de Laharpe directeur helvétique, c'est que malgré sa dureté, son dogmatisme et son intransigeance, son patriotisme et sa sincérité sont si évidents qu'on ne peut que l'admirer 44.

42 Lettre de Monod à Laharpe. Lausanne, BCU, Fonds Laharpe.

⁴⁴ Voir Maurice Möckli-Cellier, La révolution française et les écrivains suisses romands, Neuchâtel 1931, p. 232-258, qui trace de Laharpe le meilleur portrait peut-

être qu'on puisse trouver.

⁴¹ Voir par exemple une lettre à sa tante dans Journal intime de Benjamin Constant et lettres à sa famille et à ses amis, publié par D. Melegari, Paris 1895, p. 274.

⁴³ Communication de M^{me} Suzanne d'Huart à la séance des études staëliennes du 24 mai 1975: «Lettres de Madame de Staël et de Benjamin Constant à Sieyès en 1799», lettres tirées du Fonds Sieyès des Archives nationales.

Arrêté en juillet 1800 à Lausanne, où il s'était installé après le coup d'Etat de janvier, Laharpe s'évade et s'enfuit en France. Il se fixe au Plessis-Piquet près de Paris. Fidèle à la parole donnée à Bonaparte au lendemain de son arrivée à Paris, il ne se mêle pas de politique, refusant même de participer à la Consulta bien que plusieurs cantons, Berne et Zurich, entre autres, l'aient choisi pour les représenter.

En 1801, Alexandre monte sur le trône de Russie, à la suite de l'assassinat de son père, et son premier soin est d'appeler auprès de lui celui qu'il nomme «son meilleur ami». Laharpe se rend en Russie et y passe l'hiver 1801-1802, ayant l'«ineffable bonheur», comme il le dit lui-même, de voir presque journellement le tsar et de constater que les germes libéraux plantés dans l'esprit du jeune grand-duc avaient pris racine et que le nouveau tsar essayait fidèlement d'appliquer les principes de son précepteur⁴⁵.

Sautons à pieds joints par-dessus dix ans d'histoire et arrivons à l'année 1813. L'Empire français s'écroule: après la bataille de Leipzig, Napoléon s'est replié en France, et les Alliés, Alexandre Ier à leur tête, le poursuivent; bientôt, malgré les prodiges militaires déployés par Napoléon, les armées alliées prennent Paris. Alexandre apparaît aux yeux des contemporains comme Agamemnon, le chef de cette coalition de rois. On n'ignore pas ses principes libéraux, et tous ceux qui, en Europe et en France en particulier, craignent un retour pur et simple à l'ancien régime, symbolisé par les Bourbons, se tournent vers lui avec espoir. Le tsar autocrate de toutes les Russies incarne les espérances des libéraux de l'Europe. Benjamin Constant Mme de Staël sont parmi ceux-ci; Constant, l'épisode Bernadotte terminé, voit en Alexandre le seul rempart à l'esprit réactionnaire des Bourbons et de leur entourage. Il cherche à s'approcher de lui; le chemin vers l'empereur passe par Laharpe. Ce dernier a rejoint le tsar, à sa demande, au quartier général à Dijon, dès le mois de mars 1814, et ne le quitte plus. Le tsar le consulte à propos de tout, et Laharpe le voit presque journellement; il est alors lui-même assailli de demandes et de requêtes de toute sorte. En avril 1814, Constant s'adresse à lui; il vient d'envoyer à Alexandre son ouvrage De l'Esprit de Conquête et il aimerait que Laharpe soit son interprète auprès du tsar pour lui

⁴⁵ Sur le rôle que Laharpe a joué alors dans les relations d'Alexandre I^{er} avec Bonaparte, voir la Correspondance F.-C. de La Harpe-Alexandre I^{er}, à paraître.

exposer ses idées sur la situation politique de la France, particulièrement sur la nécessité d'une constitution écrite:

A Monsieur de la Harpe, rue de Condé nº 5

le 21 avril 1814

Monsieur,

Monsieur Stapfer 46 a bien voulu m'écrire des choses si obligeantes sur ce que vous avez bien voulu lui dire de mon ouvrage 47, que je m'adresse à vous avec confiance pour savoir si cet ouvrage a été, comme j'ai osé le désirer, mis aux pieds de S.M. l'empereur Alexandre par Monsieur le comte de Nesselrode 48, à qui je l'ai adressé dans cet espoir. La crainte que le paquet n'ait pas été remis à Monsieur de Nesselrode me fait hasarder de vous supplier de prendre à cet égard une information qui me rassure. J'ai ajouté dans ma lettre l'expression de mon vœu d'être présenté à S.M. Voir le sauveur de la civilisation et le libérateur de l'Europe est un avantage auquel aucun Européen ne peut renoncer.

Pour me faire pardonner par vous, Monsieur, de vous entretenir ainsi d'objets individuels, je crois ne pouvoir mieux faire que de vous soumettre quelques considérations qui non seulement me semblent importantes mais urgentes; le salut de la France est dans les mains de votre empereur, et, en recommandant à votre attention des réflexions qui ont un but noble et utile, on est sûr de les faire arriver au souverain le plus magnanime par l'organe le plus digne de les lui exposer.

Un danger menace aujourd'hui et le bien que l'empereur Alexandre veut faire à la France délivrée et par là même, j'ose le dire, la gloire de cette sublime entreprise, qui, si nous avons par l'empereur Alexandre une liberté noble et sage, sera sans exemple dans les annales des siècles.

Tandis que les alliés et Monsieur 49 lui-même proclament l'oubli de toutes les divisions et la nécessité d'une constitution libérale, des hommes s'agitent pour être, comme on l'a dit, plus royalistes que le roi. Les uns ne veulent aucune constitution; les autres font briller la hache contre les fonctionnaires avec lesquels l'empereur Alexandre a daigné traiter, qui sont présidés par M. de Talleyrand 50 qui, dans la circons-

⁴⁶ Philippe-Albert Strapfer (1766-1840) était très lié avec Laharpe. Voir R. Luginвühl, Aus Philipp Albert Stapfer's Briefwechsel, Bâle 1891, 2 vol.

⁴⁷ Il doit s'agir, d'après les Journaux intimes, de De l'esprit de conquête et de l'usurpation, dans leurs rapports avec la civilisation européenne, Paris 1814, VIII + 199 p., dont la troisième édition venait de paraître. La lettre de Stapfer à Constant n'ayant pas été retrouvée, nous n'avons pas de certitude à cet égard.

⁴⁸ Karl Robert, comte de Nesselrode (1780-1862), était le ministre des Affaires étrangères d'Alexandre I^{er}.

⁴⁹ Le comte d'Artois, frère de Louis XVIII, qui était l'âme de la faction la plus réactionnaire du parti des Bourbons.

⁵⁰ C'est Talleyrand qui chargea le baron de Vitrolles de se rendre auprès des plénipotentiaires alliés pour négocier la voie à la restauration des Bourbons. Il accueillit aussi Alexandre dans son hôtel particulier.

tance, a rendu de grands services, et enfin qui, aux yeux de quiconque a

pris part à la révolution, en paraissent l'avant-garde.

Je n'attache pas une importance superstitieuse à l'idée d'une constitution écrite. De vieux gouvernements, dans des temps calmes, peuvent s'en passer parce que les habitudes et les transactions de l'autorité avec les intérêts et les droits des individus y suppléent. Mais dans un temps encore orageux, et avec un gouvernement nouveau (car un gouvernement rétabli est nouveau), il faut qu'une constitution rassure les esprits. Il le faut surtout, parce qu'on a montré l'espérance d'une constitution comme garantie. En trompant cette espérance, c'est la garantie même qu'on a l'air de retirer. Toutes les adhésions ont porté sur une constitution, aussi bien que sur le rétablissement de la dynastie. Ne pas donner de constitution est remettre ces adhésions dans un état d'incertitude: car c'est détruire une des conditions auxquelles on a adhéré.

Quant au Sénat, certes, je ne défends pas sa conduite. Tous les Français ont à s'en plaindre, et quand Buonaparte m'a dénoncé comme tribun, le Sénat s'est empressé de m'expulser⁵¹. Mais l'attaquer aujour-d'hui, au moment où il existe encore beaucoup d'inquiétudes et où la satisfaction qu'on témoigne est au fond troublée par beaucoup de craintes, c'est donner à ces germes de fermentation une force immense. Que les individus qu'on attaque ne soient pas irréprochables, peu importe. On a traité avec eux. On leur a donné une garantie. Si on y manque, d'autres se croiront menacés, et la confiance disparaîtra, la confiance qui tient à deux circonstances miraculeuses, la suprême magnanimité revêtue du pouvoir suprême, et la modération annoncée par la dynastie rentrée. Le Sénat a été pis que faible: mais quel appui aurait-il trouvé, s'il eût voulu être courageux? Nous avons essayé au Tribunat une opposition bien réservée, et les mêmes hommes qui déclament aujourd'hui ont applaudi à notre expulsion.

Si nous regardons autour de nous, nous verrons l'armée défiante, le peuple étonné de voir ses anciens supérieurs qu'il avait oubliés reprendre leur suprématie, tous ceux qui ont des places craignant de les perdre, les nouveaux nobles effarouchés de la rivalité des anciens, les hommes qui ont agi dans la révolution se demandant si on leur tiendra parole et si la modération annoncée ne se démentira pas. Si l'on n'arrête pas l'impulsion que des hommes en dehors du gouvernement, et qui font passer leurs intentions pour les siennes, veulent imprimer à l'opinion, il arrivera de deux choses l'une:

Ou cette impulsion grossissant produira dès à présent une explosion; car l'innombrable foule qui s'est jadis compromise voit dans une constitution une sauvegarde et tient les yeux fixés sur ceux qui sont le plus en vue et compromis comme elle. Dans l'absence d'une constitution, elle verra l'arbitraire planant sur sa tête. Dans les attaques contre le Sénat, elle verra sa proscription. En vain agira-t-on doucement. Cette foule croira qu'on ajourne, qu'on veut désarmer avant d'atteindre, et de

⁵¹ En février 1802.

toutes les passions chez les Français la plus furieuse c'est la peur. Alors le triomphe des alliés, jusqu'à présent si beau, sera rembruni d'une manière bien triste. Il faut que l'histoire puisse dire que pas une plainte ne s'est élevée, que pas une goutte de sang n'a été versée depuis l'entrée de l'empereur Alexandre, que tous les cœurs se sont ralliés à lui, et qu'il n'y a pas eu besoin de tourner contre aucune portion du peuple une seule lame. C'est là ce qui fera de sa gloire une gloire unique.

Ou l'opinion, se formant dans le sens de la réaction, attendra pour s'exercer le départ des troupes. Mais aucune constitution n'existant, les vengeances commenceront: et alors, à la plus belle époque de l'histoire se rattachera une époque funeste. L'histoire dira toujours: l'empereur Alexandre a tout vaincu, et il a été le plus magnanime des vainqueurs. Mais elle sera forcée d'ajouter: il n'a pu assurer la durée de sa protection généreuse; à son départ le bonheur de la France a été troublé. Contre son vœu les blessures se sont rouvertes.

Il ne faut pas, Monsieur, que cette admirable page historique soit ternie d'aucune de ces deux manières. Il ne faut pas qu'un désappointement ou des souvenirs fâcheux puissent se rallier même indirectement au plus beau nom que les fastes humains aient à retracer. L'histoire doit pouvoir dire: après le départ du sauveur de l'Europe, son génie a veillé sur la France, il lui a légué le bonheur et la liberté, et ses bienfaits ont été durables.

C'est à vous, Monsieur, que le monde remercie de l'avoir formé, à vous dont le nom se prononce avec reconnaissance toutes les fois que le sien est prononcé avec admiration, à être le noble intermédiaire entre lui et le bien public qu'on menace peut-être sans le vouloir. Qu'il ne craigne pas d'exercer sa tutélaire influence; elle sera puissante sur les princes qu'il a ramenés au trône de leurs aïeux; elle sera sans borne sur les hommes qu'il protégera.

Qu'il remplisse donc les espérances en appuyant de son imposant suffrage une constitution libre. Qu'il empêche le torrent de déborder en conservant la barrière d'un Sénat dont les individus, outre qu'ils ont sans doute rendu un grand service, ont ce mérite de circonstance qu'ils sont une digue contre les vagues qui menacent tout ce qui a servi la révolution.

Revenu en France pour voir si on peut être utile ou tranquille, ayant d'ailleurs un asile au-dehors, si ces deux choses sont impossibles, je ne suis intéressé dans cette question que parce que une chance noble a reparu pour l'espèce humaine, et je m'adresse à vous, Monsieur, parce que je vous regarde, Monsieur, comme ayant la mission de protéger cette chance.

Je me hâte de finir cette lettre déjà trop longue, en réitérant la [sic] par laquelle je l'ai commencée, et en vous priant d'agréer l'hommage de mon respect.

B. de Constant.⁵²

⁵² L'original de cette lettre se trouve à la BCU, Fonds Laharpe. Elle a figuré à l'exposition Constant en 1967, nº 236.

Un mois plus tard, au lendemain de son entrevue avec Alexandre I^{er}, Constant écrit de nouveau à Laharpe:

Monsieur,

Paris, le 26 mai 1814

Ayant eu le bonheur de passer hier quelques heures avec S.M. l'empereur Alexandre, je ne puis résister au besoin de vous dire de quelle profonde vénération, mêlée d'une surprise involontaire, chaque mot qui lui échappait me remplissait toujours davantage. On est tenté de se croire transporté dans un séjour surnaturel quand on voit ces principes professés par le souverain d'un empire où le pouvoir absolu existe depuis si longtemps, et quand on réfléchit à l'effet qu'auraient produit sur la destinée de toute l'espèce humaine des principes contraires, on est pénétré d'une reconnaissance qui arrache des larmes. J'ai rarement éprouvé une émotion aussi vive que lorsque j'ai vu sa superbe figure s'animer d'une noble indignation en parlant de la traite des nègres, et ce rapprochement du premier souverain du monde, incontestablement dans ce moment-ci, prenant un si vif intérêt au sort de malheureux esclaves à deux mille lieues de lui, faisait sur l'âme un effet qu'on ne peut décrire.

J'ai pris la liberté d'offrir à S.M., hier matin, dans un paquet adressé à M. de Tolstoï ⁵³, l'ouvrage dont j'ai eu l'honneur de vous envoyer aussi hier matin, Monsieur, un exemplaire. ⁵⁴ Mais il ne lui avait pas été remis encore hier au soir, ce qui assurément n'est pas étonnant. Cependant l'empereur a daigné me dire qu'il s'en informerait en rentrant. Je tiens beaucoup à ce qu'il l'ait, et j'ai l'espoir, d'après ce que quelques hommes estimables et amis de toutes les idées nobles m'ont dit de cet ouvrage après l'avoir parcouru, que vous-même, Monsieur, vous le trouverez digne, au moins par l'intention, d'être mis sous les yeux de l'empereur. J'ai reçu hier soir un billet de Monsieur le comte de Nesselrode ⁵⁵, m'annonçant la réception de deux autres ouvrages, dont j'ai fait hommage, il y a beaucoup plus longtemps. Ce billet me fait craindre que M. de Nesselrode n'ait cru que le paquet que j'ai adressé hier à M. de Tolstoï n'était que la répétition de cet ancien hommage. Il contenait toutefois une lettre que j'ai le désir de voir lire par S.M.

J'ai aussi bien vivement, Monsieur, celui de vous voir, quand je ne vous incommoderai pas, et si vous vouliez me le faire dire, j'en serais très heureux. Mes occupations littéraires étant terminées pour le moment, je voudrais changer mon repos en jouissance, en causant

quelques instants avec vous.

Agréez l'hommage de tout mon respect

Constant.56

⁵³ Probablement Pierre Alexandrovitch Tolstoï, général et diplomate russe (1769-1844).

⁵⁴ Il s'agit vraisemblablement des Réflexions sur les constitutions, la distribution des pouvoirs et les garanties dans une monarchie constitutionnelle, Paris 1814, 166 p.

⁵⁵ Nous n'avons pas retrouvé ce billet.

⁵⁶ L'original de cette lettre se trouve à la BCU, Fonds Laharpe.

M^{me} de Staël elle aussi entra en relations avec le tsar⁵⁷. Et plusieurs lettres à Monod montrent bien qu'elle aussi savait que le chemin le plus sûr pour atteindre Alexandre passait par Laharpe⁵⁸. Celuici utilisa d'ailleurs son influence en faveur de sa patrie et l'on ne saurait trop répéter que c'est certainement grâce à lui que le canton de Vaud demeura ce qu'il était, les Bernois ayant tout essayé en 1813/1814 pour récupérer leur beau pays de Vaud, à l'instar des Bourbons restaurés sur le trône de France. Nous savons que Metternich leur avait donné carte blanche et que c'est l'intervention personnelle du tsar qui amena les puissances à reconnaître une Suisse des dix-neuf cantons et non celle des treize anciens cantons, comme le désiraient les partisans de l'Ancien Régime.

Si l'on peut tenter une conclusion, il me semble que Benjamin Constant et Frédéric-César Laharpe avaient au fond les mêmes idées; les ressemblances entre eux sont plus importantes que les différences. Nourris tous deux des idéaux des Lumières, un même but de liberté politique dans tous les domaines aurait pu les unir dès le départ. Et même si les circonstances de leur vie séparèrent le littérateur théoricien et l'homme d'Etat pragmatique, le parallélisme de leurs idées ne pourra que les réunir dans une commune opposition aux abus de la Restauration. L'un dans le canton de Vaud, l'autre à Paris ne cesseront de dénoncer toutes les restrictions aux libertés acquises par la Révolution française. Il est à cet égard très intéressant de parcourir l'exemplaire personnel de Laharpe de l'ouvrage de Constant Principes de politique, paru en 1815 59; il est couvert de notes manuscrites de son propriétaire, qui témoignent toutes, hormis une critique à l'égard de la palinodie de 181560, d'une identité de vues assez étonnante. Libéraux, ils le furent tous deux, dans le vrai sens du terme, plaçant la liberté individuelle plus haut que toutes les autres valeurs.

⁵⁸ M^{me} de Staël à Monod. BCU Fonds Monod, Km 249.

60 Étienne Hofmann, Benjamin Constant et les Cent-Jours, sources et controverses. Mémoire de licence de la Faculté des lettres de Lausanne, septembre 1974.

⁵⁷ Lettres de l'empereur Alexandre I^{er} et de M^{me} de Staël, dans Revue de Paris, janvier 1897, p. 10-12.

⁵⁹ BENJAMIN CONSTANT, Principes de politique applicables à tous les gouvernements représentatifs et particulièrement à la constitution actuelle de la France. Paris 1815, 321 p. L'exemplaire de Laharpe, abondamment annoté, est à la BCU (S 129); M. Chuard a utilisé quelques-unes de ces notes pour son article. (Voir ci-dessus note 2.)